

## Programme de Formation INTER en distanciel

« **Développer un Accueil bienveillant, lutter contre les  
Douce Violences** »

**4 jours**

### **Organisme de formation :**

Association « Le Furet Petite Enfance »  
6 quai de Paris  
67000 STRASBOURG  
03 88 21 96 62

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66 Enregistrée  
comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767 auprès de la  
Préfecture de la Région Alsace.  
N° SIRET : 418 124 483 000 29

### **Personne référente dossier :**

#### **Pour le Furet**

Dalila Kiesele  
Responsable du service formation  
Tél. : 06 17 50 54 28  
Mail : formation@lefuret.org

### **Public et Prérequis :**

Elle s'adresse à :

- Les professionnel.les de la petite enfance
- Les assistant-e-s maternel.le.s
- Les accueillants en LAEP et futurs accueillants (employés, bénévoles...)
- Les professeurs des écoles et aide-maternelle
- Les professionnel.les de l'animation, des centres périscolaires et de loisirs
- Aux particuliers souhaitant accompagner les enfants (parents, éducateurs...)

Groupe maximum de 12 à 15 personnes Les stagiaires auront lu les différents documents adressés par l'intervenant.e avant le début de la formation. Aucun autre prérequis n'est exigé pour cette formation

L'accès pour tous à la formation :

Afin de rendre cette formation accessible à tous, nous vous invitons à nous signaler toute situation de handicap vécue par un des participants à la formation ou autres besoins spécifiques dès que possible. Ensemble, nous chercherons des solutions. Nous pourrions prévenir l'intervenant.e afin d'adapter son action. Enfin, nous pourrions également adapter les contenus du dossier pédagogique remis et les outils de formations.

### **Intervenant.e(s):**

Directrice Adjointe et Cheffe du service de formation de l'association Le Furet, chargée de mission petite enfance, chargée de mission parentalité et Laep.

Intervenante sur la question de la bienveillance. Collaboration avec Christine Schuhl.

Intervenante sur la question des accueillants en LAEP. Collaboration avec Isabelle Peronnet.

Intervenante sur la question de la gestion des conflits et l'écoute.

Educatrice de jeunes enfants, Ancienne directrice d'EAJE

Ancienne accueillante en LAEP, participant au réseau national des LAEP

Médiatrice familiale : spécialisée dans la gestion des conflits

Formée à l'approche en Communication non violente (CNV).

### **Durée et date(s) de la formation (en jour et heures) :**

4 jours/19h de formation

### **Horaires de la formation:**

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : 12 h
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : 7 h

### **Planification de la formation : dates et horaires**

Module 1:

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 9h à 12h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 13h30 à 15h30 soit 2h de formation

#### Module 2 :

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 9h à 12h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 13h30 à 15h30 soit 2h de formation

#### Module 3:

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 9h à 12h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 13h30 à 15h soit 1h30 de formation

#### Module 4 :

- Temps de formation en face à face pédagogique avec l'intervenante : de 13h à 16h soit 3h de formation
- Temps de formation en sous-groupe et ou en individuel avec accompagnement pédagogique de l'intervenante : de 16h à 17h30 soit 1h30 de formation

**Retours à l'intervenante:** Réalisation d'un journal de bord personnel pour évaluation de la progression pédagogique (Travaux obligatoires pour validation de la formation)

### **Lieu et organisation technique de la formation :**

Classe virtuelle / Lien communiqué avant la formation

Un ordinateur par personne est requis pour cette formation avec une connexion internet stable et de bonne qualité.

Les stagiaires seront invités à participer à un **test obligatoire** avant la mise en route de la formation.

Un assistant technique assurera un accompagnement de tous les stagiaires durant la formation afin de répondre aux problématiques rencontrés et ne pas perturber l'ensemble du groupe.

Un numéro d'urgence sera communiqué aux stagiaires pour cet accompagnement.

### **Evaluations et engagement des stagiaires**

#### **Les stagiaires s'engagent dans un processus de formation.**

La première étape de ce processus débute avant la formation, par une auto-évaluation dématérialisée pour chaque participant.

Ce « Questionnaire d'auto-évaluation de positionnement avant formation » permettra à chaque stagiaire de se situer avant la formation et de s'auto-évaluer en lien avec les objectifs de la formation.

Le lien du questionnaire sera transmis par l'organisme de formation.

**Les stagiaires s'engagent également à finaliser le processus de formation en répondant à différents questionnaires. La participation à ces questionnaires est essentielle et obligatoire.**

Les liens seront transmis à la fin de la formation.

A l'issue de la formation :

- « Un bilan à chaud par les stagiaires » sera fait à l'oral.

Questionnaires dématérialisés : les liens seront communiqués en fin de formation ainsi qu'un système de Flashcode.

- Un « Questionnaire d'évaluation de la formation et du formateur par le stagiaire »
- Une « Questionnaire d'évaluation de la formation et du groupe par le formateur »
- Un « Questionnaire d'auto-évaluation par le stagiaire de positionnement fin de formation » en lien avec les objectifs.

Dans un deuxième temps, un mois après la formation, un Questionnaire de formation (N+1 mois) dématérialisé sera adressé aux stagiaires.

Les documents de formation, convention ainsi que fiche de présence seront mis en œuvre par l'organisme de formation.

### **Conditions spécifiques**

Les conditions de vente sont disponibles sur notre site ainsi qu'acceptées lors de la signature de cette convention.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Condition-de-Ventes.pdf>

En cas d'annulation de la formation par l'employeur et/ou le demandeur, dans un délai inférieur à **deux (2) semaines**, les sommes déjà engagées par l'organisme restent dues.

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme formateur, **les sommes correspondantes seront remboursées.**

Les stagiaires s'engagent à avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'organisme de formation Le Furet. Celui-ci est affiché dans les locaux et accessible sur le site du Furet :

**Le Furet** 6 quai de Paris 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 21 96 62 ; E-Mail : [formation@lefuret.org](mailto:formation@lefuret.org) ; [www.lefuret.org](http://www.lefuret.org)  
Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 42670278767  
N° Siret : 418 124 483 000 29

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/reglement-centre-de-formation-Furet-RR.pdf>

**En cas de situations d'urgences (maladie de l'intervenant.e, état sanitaire français en question...), d'horaires incompatibles avec les transports en commun ou de grève des services :**

Des solutions seront proposées afin de satisfaire les demandeurs tout en respectant nos intervenants et leurs conditions de travail.

En cas de difficultés liés aux transports en commun (horaires inadaptés, mouvements de grève, pandémie...) le choix d'un autre mode de transport (avion, voiture, covoiturage...) ne peut être imposé à nos intervenants non-salariés du Furet.

La situation sanitaire peut provoquer des perturbations sur tout le pays ainsi que sur les transports en commun. Les décisions gouvernementales peuvent générer des modifications de dernières minutes engendrant la réévaluation de ce contrat voire l'annulation.

Attention Situation COVID : Les conditions sanitaires doivent avoir été lues et doivent être appliquées par le stagiaire durant toute la formation.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Conditions-sanitaires-liees-au-COVID-dans-nos-locaux-pdf.pdf>

**Programme de  
Formation INTER en distanciel**

**« Développer un Accueil bienveillant, lutter contre les  
Douce Violences »**

**4 jours**

**Pré-requis :**

Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.

**Temps individuel préalable à la formation**

**Le Furet** 6 quai de Paris 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 21 96 62 ; E-Mail : [formation@lefuret.org](mailto:formation@lefuret.org) ; [www.lefuret.org](http://www.lefuret.org)  
Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 42670278767  
N° Siret : 418 124 483 000 29

Le questionnaire de positionnement individuel devra être rempli par chaque stagiaire en amont de la formation. Il favorise la mise en travail et fait partie intégrante du processus de formation. Une semaine avant la formation, il sera adressé à l'organisme de formation le Furet et transmis ensuite à l'intervenant.e.

## **1/ Contexte :**

**« Douces violences » « violences éducatives ordinaires » : Ces Oxymores vous questionnent ? Vous dérangent ?**

**La Loi** n° 2019-721 du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des **violences éducatives ordinaires** vient poser un interdit.

Si cette loi évoque les comportements de ceux qui sont titulaires de l'autorité parentale, elle n'écarte pas les pratiques professionnelles pour autant !

Les pratiques éducatives violentes et malveillantes ont **un réel impact sur le développement affectif** de l'enfant et sur sa construction identitaire et son estime de soi.

Les **questionner, les définir et les comprendre pour lutter** contre, devient indispensable.

Dans une société où le « faire » à une grande place, la question des « violences » nous encourage à nous questionner en tant que professionnel sur notre « savoir être » !

Il s'agirait d'accueillir en toute conscience l'enfant et ses parents sans différence et dans la bienveillance. Comment s'ouvrir à l'autre sans jugement, comment respecter les parcours de chacun pour soutenir le lien parent-enfant en proposant un accueil basé sur l'écoute des uns et des autres pour accompagner la parentalité naissante ?

Voilà l'invitation que lance cette formation qui vous propose d' « être » dans la relation !

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s des établissements d'accueil du jeune enfant, des écoles maternelles et primaires, des accueils périscolaires et de loisirs.

Questionner vos pratiques professionnel.le.s vous permet de construire, au sein de votre équipe un accueil de qualité pour des adultes en devenir !

## **Objectifs :**

- Définir et identifier les « violences éducatives ordinaires » dans sa pratique professionnelle
- Mettre en œuvre une posture professionnelle dans le respect de l'enfant et de son parent qui favorise l'accompagnement à la parentalité en développant une écoute active.
- Proposer un accueil de qualité respectueux de tous en collaboration avec l'équipe pour lutter contre les violences éducatives ordinaires

## **Contenus**

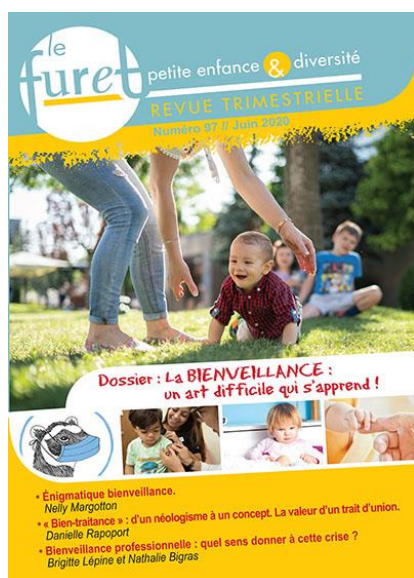
**Le Furet** 6 quai de Paris 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 21 96 62 ; E-Mail : [formation@lefuret.org](mailto:formation@lefuret.org) ; [www.lefuret.org](http://www.lefuret.org)  
Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 42670278767  
N° Siret : 418 124 483 000 29

- Apports théoriques et définition de la violence : ses causes, ses diverses formes, son impact sur le développement de l'enfant et sur l'estime de soi.
- Apports théoriques sur les besoins physiologiques et psychoaffectif de l'enfant
- L'analyse et observation des violences ordinaires dans le quotidien institutionnel
- Questionnement autour de la coéducation et du soutien à la parentalité
- Apports théoriques pour permettre à l'adulte de créer un cadre épanouissant en abordant la notion d'autorité juste : celle qui rassure, structure et donne des repères constructifs.
- Apports théoriques sur l'écoute active de l'enfant et de son parent pour favoriser l'expression des besoins
- Mise en lien de la gestion des conflits entre les enfants et avec les adultes : notion du cadre de repère, d'autorité et d'autoritarisme.

### **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Formation interactive avec expérimentations et travaux en sous-groupes, jeux de rôles
- Supports de formation : power point, films, bandes dessinées, photos
- Etude de situations apportées par l'intervenant.e ou les participants
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.

Complément de dossier : une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en œuvre.



Comment faire pour ne pas tomber dans les pièges d'une bienveillance « naturelle » qui, au prétexte du « bien » de l'enfant, le nie dans son être-même pour mieux asseoir notre pouvoir... ? La bienveillance, c'est la disposition favorable envers quelqu'un, mais c'est aussi « veiller », s'interroger en équipe et progresser vers le « professionnalisme ».